L’analyse est juste. Si elle reçoit une réponse de l’ONEMA ce serait vraisemblablement pour infirmer des points de détails…où ressasser des affirmations ou encore, se défausser sur la DCE.

Car pour le fond, à part les agriculteurs + les forestiers + les pisciculteurs + les pêcheurs, c’est-à-dire une partie majoritaire du territoire, les étangs sont réputés nuisibles et stigmatisés… par les gens de bureau.

FRANSYLVA évoque aussi la problématique cartographie des cours d’eau ; la situation “après révision” pourrait être plus mauvaise pour les riverains qu’avant !

Un comble quand on en connait les conséquences administratives.

Lettre de fransylva-a-onema